

M. Green: A-t-on l'intention de désigner comme essentielle une entreprise en particulier? Pourrait-on, par exemple, désigner comme services essentiels toutes les centrales hydroélectriques du Canada?

Le très hon. M. Howe: Peut-être.

M. Green: Quelles sont les modalités de cette désignation? Songe-t-on à une seule maison, à une seule usine ou à toute une industrie?

Le très hon. M. Howe: Par exemple, si on jugeait indispensable d'utiliser l'énergie électrique pour fabriquer de l'aluminium au lieu de l'engrais, on pourrait assimiler cette énergie électrique à un service essentiel et édicter une ordonnance en conséquence. Si l'eau manquait et qu'il fallait alimenter une fabrique de matériel de guerre plutôt qu'une usine de papier, l'eau serait déclarée service essentiel. C'est à des services de ce genre que s'applique l'article en question.

M. Green: Est-ce que cela s'est fait au cours de la dernière guerre? Dans le cas de l'affirmative, le ministre pourrait-il nous donner quelques exemples?

Le très hon. M. Howe: Nous n'avions pas, au cours de la dernière guerre, de loi sur les matières essentielles à la défense, mais on me dit que cela s'est fait aux termes de la loi des mesures de guerre, en ce qui concerne l'énergie électrique.

M. Green: L'a-t-on invoquée à l'égard d'autres services?

Le très hon. M. Howe: Autant que je me souvienne, l'énergie électrique était seule en cause.

M. Green: Aux termes de la disposition, on pourrait dire d'à peu près n'importe quel service qu'il est essentiel, la distribution du pétrole ou de l'eau, par exemple.

Le très hon. M. Howe: Parfaitement.

M. Green: Si le gouverneur en conseil le voulait il pourrait embrasser toute une industrie d'un bout à l'autre du Canada.

Le très hon. M. Howe: Oui, s'il le jugeait nécessaire.

Mme Fairclough: Je m'inquiète un peu au sujet des matériaux essentiels dont les municipalités pourront avoir besoin pour entreprendre des ouvrages importants. Je précise. A Hamilton, on aménage présentement un immense canal d'égouts pour desservir une région qui se développe rapidement. De fait il serait bien inutile d'y construire des maisons si on ne peut leur fournir ce service. On a déjà entrepris cet ouvrage et on mettra

environ trois ans à le terminer. Le ministre peut-il affirmer qu'on ne dérangera rien dans le cas de travaux dont l'exécution est nécessaire à des fins d'hygiène ou d'expansion d'une municipalité.

Le très hon. M. Howe: C'est nous demander une garantie de grande portée. Les Russes pourraient intervenir.

Mme Fairclough: Si le ministre me donne cette garantie, je ne m'inquiéterai pas des Russes.

Le très hon. M. Howe: Je crains de ne pouvoir la donner.

Mme Fairclough: Alors, le ministre ne peut nous donner une assurance satisfaisante qu'on respectera ces contrats.

Le très hon. M. Howe: Ceux qui sont chargés de l'application de la loi concernant l'utilisation des matériaux se servent de leur meilleur jugement pour déterminer ce qui est essentiel. Nous avons cherché à ne pas entraver les entreprises civiles importantes et nous continuerons d'agir ainsi.

Mme Fairclough: Encore l'an dernier, nous avons eu de la difficulté à obtenir des matériaux en vertu de contrats signés antérieurement. Je m'inquiète au sujet de cette vaste entreprise en cours et je suis sûre que les autorités de la ville d'Hamilton s'en inquiètent aussi.

Le très hon. M. Howe: Si l'honorable représentante avait dit qu'ils ne s'inquiétaient pas au sujet des matériaux, je lui aurais répondu qu'ils sont uniques en leur genre. Quiconque exécute des travaux a des ennuis à ce sujet.

M. Low: Je ne suis pas bien certain que je puisse poser la question à laquelle je songe, à l'occasion de l'examen de cet article, mais je veux courir le risque. Le ministre peut-il dire si, de concert avec le Gouvernement, il a élaboré un programme national à l'égard du combustible en vue d'assurer des approvisionnements suffisants de carburant, surtout de houille et de pétrole, ou de pourvoir à l'accumulation de ces produits afin de parer à toute crise future? Je songe à une crise qui pourrait supprimer les 26 millions de tonnes de houille que nous importons maintenant des États-Unis. En vertu de l'article 30, le ministre pourrait désigner la houille et d'autres carburants comme des matières essentielles.

Le très hon. M. Howe: C'est exact.

M. Low: En pareille circonstance, il serait important, il me semble, d'avoir une politique bien arrêtée en matière de combustible, afin d'être assurés de disposer d'approvisionne-